

**ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENCE**



**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès**

**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE LA CLOTURE DE LA DEUXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Brazzaville, le 20 Mai 2019

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorable député, Chef de file de l'opposition ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, Chers amis ;**

A l'ouverture de la présente session, j'ai émis du fond du Cœur, un vœu des plus ardents, celui de

voir notre chambre mettre beaucoup de célérité dans la ratification de l'Accord qui a été soumis à notre examen.

Mon vœu a été largement exaucé. La Commission Economie, Finances et Contrôle de l'Exécution du Budget a mis un grand soin dans le traitement de cette affaire qu'elle a adoptée avec promptitude et professionnalisme.

La plénière qui a suivi n'a pas manqué à son devoir historique, en votant à l'unanimité la loi autorisant la ratification de l'Accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

Notre chambre a fait mieux que bien. Elle vient de faire œuvre utile. Cet acte marque d'une pierre blanche l'histoire de notre jeune institution qui sait taire les différences partisanses et privilégier

l'intérêt supérieur de la mère patrie, lorsque l'avenir de notre pays est en jeu.

Que les députés de l'opposition, ainsi que tous les non-inscrits trouvent ici l'assurance de ma profonde estime.

En votant comme un seul homme cet Accord stratégique, vous avez prouvé que vous êtes des patriotes sincères, tout dévoués à la cause nationale.

Je suis fier de vous, en même temps que je suis un Président de chambre comblé.

Autant la loi que nous venons de voter est d'une importance cruciale pour conclure avec le Fonds Monétaire International (F.M.I) un programme soutenu par une facilité élargie de crédit, autant les clauses contraignantes dudit accord devront être respectées avec beaucoup de rigueur.

Je sais que cette vérité de La Palice ne vous a pas échappé, vous l'avez en mémoire, car il y aura, pour notre procès de développement, un avant et un après vote de cette loi.

C'est un challenge pour les décideurs que nous sommes à tous les niveaux.

C'est un challenge pour l'Exécutif qui doit s'investir pleinement pour respecter les clauses de l'Accord passé avec la Banque d'import-export de la Chine.

Mais, c'est aussi et surtout un challenge pour les législateurs que nous sommes appelés à exceller dans le rôle de gendarme qui nous incombe. Rappelez-vous que la peur du gendarme est le début de la sagesse.

Le suivi rigoureux des échéances fixées ne pourra se faire que sur la base d'un tableau de bord

élaboré avec minutie afin d'éviter des désagréments qui soient de nature à compromettre l'exécution de cet accord.

Le Député de la République doit veiller sans faille à la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement au nom du peuple congolais pour la sauvegarde des intérêts de notre pays.

Cela implique, vous vous en doutez que le Gouvernement poursuive résolument ses efforts d'assainissement des finances publiques.

Dans cette optique, le contrôle et l'exécution du budget de l'Etat doivent s'effectuer de façon orthodoxe et participative, loin des sentiers battus du saupoudrage. Et, ici, la qualité de la dépense doit être d'une grande exigence.

Le Gouvernement devrait faire des principes de bonne gouvernance appliqués aux finances publiques, son credo, notamment :

- L'obligation de rendre compte au parlement;**
- L'obligation de mettre en œuvre une politique de gestion axée sur les résultats.**

Les partenaires sociaux sont tenus d'œuvrer mano à mano avec le Gouvernement pour un climat social apaisé et utile à la mise en œuvre des différentes recommandations de sortie de crise qui visent le bien-être de tous. Il s'agit d'un devoir sacré.

Les personnels administratifs de l'Etat sont invités à se convertir à la religion des valeurs qui induisent le progrès et qui ont pour noms : ponctualité, probité, esprit d'initiative et de suite, honnêteté, rigueur, discipline, amour du travail

bien fait, ardeur à la tâche. Je ne suis pas exhaustif.

Dans ce sens, la lutte contre la corruption et la concussion doit être menée de façon acharnée.

L'Assemblée Nationale venait de mettre sur pied des instruments qui sont autant d'outils de performance ayant vocation à améliorer notre travail et celui de l'Exécutif dans ce domaine.

Dois-je souligner que nous sommes là à la croisée des chemins.

Cela exige hardiesse et détermination, motivés que nous devons être par la réussite et le succès qui ne sont qu'au bout du labeur et de l'effort, sur cette route escarpée qui nous conduit à la prochaine session du Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International dont l'échéance hante désormais nos esprits.

En effet, le peuple congolais tout entier est suspendu au verdict de cette institution.

Dans l'entretemps, le Gouvernement doit se pencher à faire avancer ses négociations avec les créanciers commerciaux, en l'occurrence les traders. Il s'agit là d'une des conditionnalités dont on ne peut faire l'économie. C'est une voie obligée pour relever le défi.

Ceci étant dit, honorables députés, je voudrais, une fois de plus, vous féliciter pour votre empressement et votre disponibilité à répondre présents à l'appel du Congo, et ce, de tout temps.

L'entrain et le zèle que vous mettez dans le travail vous honorent. Vous vous êtes dépêchés de prendre part à cette session, alors que bon nombre d'entre vous, pour ne pas dire d'entre nous, étaient loin de Brazzaville, dans vos

différentes circonscriptions, occupés à entretenir vos mandants.

C'est au cours de ce travail de proximité que notre collègue l'Honorable et distingué Félix IBARA NDELI, pour lequel nous portons le deuil, a perdu la vie.

J'invite les députés à se mobiliser pour la veillée mortuaire et les obsèques de notre regretté collègue qui est mort en pleine descente parlementaire. En somme, il est mort l'arme à la main. Digne exemple de conscience professionnelle !

Je suis tenté de vous dire, chers collègues et chers amis au regard de ce fait tragique d'être prudents sur les routes que vous empruntez lors de votre travail parlementaire. Comme vous vous en doutez, ce conseil vaut son pesant d'or.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Nationale relative à l'examen et à l'adoption de la loi autorisant la ratification de l'Accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République !

Je vous remercie.

Hymne national.